

E 5433

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 23 juin 2010

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 23 juin 2010

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision des représentants des gouvernements des Etats membres de l'Union européenne portant nomination de juges au Tribunal.

10952/10.



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 21 juin 2010
(OR. fr)**

10952/10

**INST 203
JUR 258
COUR 38**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE portant nomination de juges au Tribunal

**DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS
DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE**

du

portant nomination de juges au Tribunal

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE
L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 254 et 255,

considérant ce qui suit:

- (1) Les mandats de MM. et Mmes Josef AZIZI, Valeriu CIUCĂ, Ottó CZÚCZ, Franklin DEHOUSSE, Sten FRIMODT NIELSEN, Marc JAEGER, Küllike JÜRIMÄE, Heikki KANNINEN, Eugénia MARTINS DE NAZARÉ RIBEIRO, Arjen W. H. MEIJ, Savvas S. PAPASAVVAS, Juraj SCHWARCZ, Mihalis VILARAS, et Irena WISZNIEWSKA-BIAŁECKA, juges au Tribunal, viennent à expiration le 31 août 2010.
- (2) Les gouvernements des États membres ont proposé le renouvellement des mandats de juge au Tribunal de MM. et Mmes Josef AZIZI, Ottó CZÚCZ, Franklin DEHOUSSE, Sten FRIMODT NIELSEN, Marc JAEGER, Küllike JÜRIMÄE, Heikki KANNINEN, Eugénia MARTINS DE NAZARÉ RIBEIRO, Savvas S. PAPASAVVAS, Juraj SCHWARCZ et Irena WISZNIEWSKA-BIAŁECKA. Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis sur l'adéquation des onze juges susmentionnés à l'exercice des fonctions de juge au Tribunal.
- (3) Il convient dès lors de procéder à la nomination de onze membres du Tribunal pour la période allant du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 31 août 2016; la nomination des juges aux trois postes restant à pourvoir interviendra ultérieurement,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés juges au Tribunal, pour la période allant du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2016:

M. Josef AZIZI

M. Ottó CZÚCZ

M. Franklin DEHOUSSE

M. Sten FRIMODT NIELSEN

M. Marc JAEGER

Mme Küllike JÜRIMÄE

M. Heikki KANNINEN

Mme Eugénia MARTINS DE NAZARÉ RIBEIRO

M. Savvas S. PAPASAVVAS

M. Juraj SCHWARCZ

Mme Irena WISZNIEWSKA-BIAŁECKA

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le

Le président